



Extrait du SNES HORS DE FRANCE

<http://hdf.snes.edu/spip.php?article758>

# Mission syndicale SNES HDF à Madagascar

- AEFE - Le SNES-FSU sur le terrain -



Date de mise en ligne : mercredi 20 février 2019

---

SNES HORS DE FRANCE

---

**Le SNES hors de France a mené une tournée dans les lycées français de Tananarive et à Tamatave, du 4 au 8 février.** Les heures d'information syndicale et les permanences assurées en salle des professeurs ont été l'occasion d'échanges riches et approfondis aussi bien sur les situations individuelles que les questions collectives.

Un enjeu partagé par les deux établissements, au-delà de leur différence de statut (le lycée de Tananarive est un établissement en gestion directe, celui de Tamatave est conventionné), est la relation avec les établissements "partenaires". Ces derniers montent en puissance et le contexte devient concurrentiel. **Le SNES-FSU affirme haut et fort son attachement à l'opérateur public AEFÉ, qui doit avoir la priorité en terme de moyens et de formation.** L'homologation, qui est examinée tous les 5 ans, doit à nos yeux être un moyen de cadrer les établissements partenaires et en particulier de veiller à ce que les conditions d'emploi et de travail des personnels y soient correctes.

Les personnels des deux lycées ont exprimé leur **inquiétude face aux évolutions de l'AEFE (budget et suppressions de postes) et du MEN (bornage des nouveaux détachements "et en même temps" restrictions sur la mobilité des résidents)**. Les idées ressassées de rapport en rapport ne les rassurent pas. Ils restent très vigilants sur ces questions et attendent que les nouvelles règles sur les détachement, instaurées par simple note de service, soient réexaminées au vu des difficultés qu'elles soulèvent. Au rebours des tentatives de diviser les personnels, le SNES défend les trois situations administratives des personnels (recrutés locaux, résidents et expatriés) : les droits des uns bénéficient en cascade aux droits des autres, la référence France et Education nationale constitue une garantie pour tous, comme en attestent les textes de 2017 régissant les personnels de droit local.

**La mise en oeuvre de la réforme du lycée et du bac se révèle également anxiogène et délétère.** Elle se fait à marche forcée, calée sur le tempo politique du ministre et pas suffisamment préparée et pensée, à l'instar des nouveaux programmes à peine sortis des limbes à moins de 10 mois de la rentrée... Elle se fait à l'aveugle, les spécialités et options demandées par les établissements n'ayant pas encore été validés par la DGESCO du Ministère de l'Éducation nationale (ce qui est prévu début mars). La tâche des professeurs principaux de seconde en est affectée et la charge est lourde à porter. Les défis d'organisation sont de taille, et quelque peu sous-estimés : choix des spécialités, emplois du temps, partage entre enseignants des enseignements pluridisciplinaires, préparation aux épreuves de contrôle continu dont on ignore encore tout...

**Les questions relatives à l'exercice du métier et aux conditions de travail** ont également été abordées, et portées auprès des proviseurs des deux établissements par les représentants des sections locales et celui du secteur HDF. Ont été affirmés la nécessaire **reconnaissance du travail fait**, qu'il s'agisse de rémunération en IMP des missions de tutorat ou en HSE des oraux blancs ; **l'attractivité des salaires des personnels de droit local** par des grilles revalorisées (notamment pour les débuts de grilles), prenant en compte l'ancienneté et les qualifications ; l'adéquation de la **formation continue** aux besoins des personnels par la mise en place d'une cellule de formation continue conforme à la circulaire des instances.

L'entrevue avec le Conseiller culturel (COCAC) a été l'occasion de rappeler combien le SNES-FSU défend les postes, **l'équité et la transparence du recrutement**, la nécessité d'améliorer **l'attractivité des postes aussi bien résidents que locaux**.

Au final, la vie syndicale dynamique, la **croissance continue du nombre de syndiqués au SNES-FSU**, ainsi que les très bons résultats aux récentes élections professionnelles - **le SNES-FSU gagne un siège supplémentaire en CCPL Madagascar** - sont autant de signes que les personnels s'emparent des sujets et affirment leurs revendications. Qu'ils sachent que le secteur hors de France se tient à leurs côtés, et main dans la main avec les sections locales que nous remercions de leur accueil chaleureux et efficace.